

# IV. l'intervention de la ligue communiste.

## A - NOUS ET LES SYNDICATS

Les directions syndicales et particulièrement la fraction du PCF dans la CGT veulent faire croire que nous sommes contre les syndicats : CELA EST FAUX. Pour nous les syndicats sont la première arme de défense des travailleurs contre le patronat et il n'est pas question de créer un syndicat rouge.

Mais nous revendiquons le droit de lutter contre la direction du PCF dans la CGT et contre la direction Descamps dans la CFDT qui l'une et l'autre soumettent le syndicat à leur position politique réformiste : la démocratie avancée pour la première, la participation à la suédoise pour la seconde (Descamps : « Nous sommes pour l'Europe, il faudra donc dans nos perspectives politiques, tenir compte des socialismes qui existent déjà : la Suède, ou qui s'y créent : l'Angleterre » - au même moment Wilson élaborait une loi anti-grève !)

- Dans la CGT, syndicat où se retrouvent la plupart de nos militants, nous réclamons le droit pour les révolutionnaires d'expliquer leurs positions sur les luttes et les revendications que doit proposer le syndicat aux travailleurs. Ce droit est refusé par la fraction stalinienne à coup d'exclusions. C'est pourquoi les militants ont besoin de la Taube Rouge pour exprimer leur position sur la façon de mener les luttes.

- A la CFDT, les militants peuvent s'exprimer plus librement. Nous luttons pour que la direction respecte les votes des congrès, condamne les contrats de progrès et toutes les formes de collaboration de classe.

### POUR LA FUSION SYNDICALE AVEC DROIT DE TENDANCE

- Les travailleurs sont las de la division syndicale, chaque centrale accusant l'autre de ne rien faire. Cette division affaiblit les travailleurs face aux patrons et au gouvernement solidaires. Cette division permet les alliances au sommet des directions syndicales, les compromis secrets que les travailleurs ne peuvent discuter. Lorsqu'on arrive en assemblée générale, la durée de la grève, la plateforme revendicative, sont déjà décidées, on a tout juste le droit de poser des questions ! (et si on veut changer quelque chose, on est accusé d'être contre l'unité syndicale !)

- La fusion syndicale renforcerait l'action des travailleurs. Le droit de tendance permettrait aux diverses tendances de faire des propositions, les travailleurs à la base choisissant par le vote, les minoritaires s'incorporant devant la majorité.

- Qu'est ce qui s'oppose à la fusion syndicale ?

\* la fraction du PCF qui refuse le droit de tendance : elle préfère la scission syndicale à la reconnaissance du droit de tendance ! \* la direction CFDT pose des préalables